



Dans le secret de l'affectation au lycée

ORIENTATION Ils sont 790 000 élèves de 3^e – et leur famille – à se demander où ils vont atterrir à la rentrée. La procédure qui débute est opaque, souvent incompréhensible pour les parents. Révélations.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

CE DEVAIT ÊTRE une simplification du système : on n'y est pas. Bien que fraîchement remaniée cette année, dans le sillage de la réforme du collège et de l'évaluation des élèves, la procédure d'affectation des collégiens de 3^e au lycée – Affelnet – devrait charrier encore des flots de stress chez les 790 000 collégiens de 3^e appelés à choisir leur établissement pour la rentrée.

Depuis quelques jours, les coups de fil inquiets commencent à pleuvoir au standard du centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ), à Paris. « Cette procédure semble aux parents encore moins claire que le système admission post-bac, constate Feroudja Kaci, l'une des conseillères. D'Affelnet, ils ne voient rien. Ils donnent au collège une feuille de papier et ne savent pas ce qui se passe ensuite. »

Pénétrer la boîte noire, comme quelques curieux s'en sont fait une spécialité, requiert un moral d'acier. En surface, tout est limpide : les élèves formulent des vœux, et dans le cas où un lycée recevrait plus de demandes qu'il n'y a de places, le logiciel donne la priorité, par un système de points, aux boursiers, à ceux qui postulent près de chez eux, et enfin, aux meilleurs élèves. Ce critère du dossier scolaire est utilisé dans « près de la moitié des académies de France », avoue-t-on au ministère.

LES NOTES COMPTENT DANS UNE ACADÉMIE SUR DEUX

Quelles notes comptent ? C'est à cette question que se heurtent le plus les parents, quand ils cherchent à comprendre pourquoi deux élèves de profils comparables obtiennent des réponses différentes à la

fin du processus. On le comprend en décortiquant le système : non seulement les notes de chaque matière sont pondérées et coefficientées de multiples fois, mais en plus, le logiciel lisse les moyennes par une formule mathématique savante, « de manière à gommer les écarts anormaux qui peuvent exister, selon que les professeurs notent plus ou moins

sévèrement », détaille un connaisseur. Autant dire qu'il est impossible de calculer soi-même ses points, à moins d'habiter dans les serveurs de l'Éducation nationale.

Cette année, pour corser le tout, le ministère a amendé son système. Afin d'alléger un peu de la pression liée aux notes, les collégiens sont

classés selon un nouveau critère plus souple : leur réussite est notée sur quatre dans huit domaines d'un « socle commun de connaissances ».

TIRAGE AU SORT EN DERNIER RECOURS

Mais « cette échelle n'est pas suffisante, elle génère trop d'ex aequo », raconte Lysiane Gervais, secrétaire nationale du syndicat des chefs d'établissement SNPDEN-Unsa. Du coup, le ministère a aussi conservé un barème établi sur la base des bulletins, et au final, on revient au même principe que par le passé... mais avec un calcul plus compliqué. »

Autre conséquence : la décision d'envoyer tel élève plutôt que tel autre dans le lycée coté du coin va se jouer à un cheveu, à plusieurs chiffres après la virgule. En cas d'égalité parfaite, la machine procédera en dernier recours à un tirage au sort. « Nous avons fait des tests sur plus de 120 000 vœux et 1 600 formations différentes, et ce cas s'annonce très rare », rassure-t-on à la Direction de l'enseignement scolaire.

Chez les parents d'élèves, on se dit moins confiant. « Chaque famille devrait pouvoir connaître le nombre de points obtenu par son enfant, un point c'est tout », peste Hervé Jean Le Niger, l'un des porte-parole de la FCPE. Cette demande résonne pour l'instant dans un complet désert.

Le calendrier

SELON LES RÉGIONS, le calendrier de l'orientation et de l'affectation des collégiens vers les lycées généraux, technologiques ou professionnels diffère en fonction des dates choisies par les académies. Le déroulement de la procédure reste identique.

Mars. Les conseils de classe rendent leurs avis provisoires aux familles sur le projet d'orientation (2^e générale, professionnelle, etc.) fourni au premier trimestre, dans une fiche navette.

Mai. La famille formule le souhait définitif d'orientation sur la fiche navette et remplit le dossier d'affectation avec la liste des lycées souhaités et des enseignements d'exploration choisis. Le nombre de vœux varie selon chaque académie.

Juin. Le conseil de classe entérine l'orientation. Une médiation est prévue en cas de désaccord avec la famille à qui revient le dernier mot.

Juillet. Envoi de la notification officielle d'affectation. C'est le moment d'inscrire son enfant dans le lycée retenu. **CH.B.**



Un système complexe

